

**PUBLICITE**

**LE GIP AIGP PROGRAMME EUROSPAN  
RECHERCHE DES EXPERTS POUR ANALYSER LES PROJETS RENDUS  
DE LA 14<sup>E</sup> SESSION DU CONCOURS EUROSPAN EN FRANCE**

**OBJET DE LA CONSULTATION**

Le Programme Eurospan recherche des architectes, urbanistes, paysagistes, pour expertiser les projets rendus par les candidats lors de la 14<sup>e</sup> session du concours Eurospan en France, afin d'en rendre compte au jury et aux collectivités participantes. 11 sites sont proposés au concours. Environ 250 projets sont attendus, néanmoins le nombre pourrait être supérieur ou inférieur.

La commission d'expertise sera composée d'environ 10 experts et d'un coordinateur.

Début de la mission : 7 juillet 2017.

**La présente consultation porte sur une présélection pour l'attribution éventuelle de la mission en 2017.**

**- Lot 1 : expertise**

La mission comprend :

- La prise de connaissance des projets rendus après répartition de ceux-ci en groupes d'analyse de deux experts chacun.
- La prise de connaissance des dossiers de site afférents à la répartition des projets rendus
- l'expertise des projets en 2 séminaires
- par groupe : analyse détaillée de 20% de projets présélectionnés par site sous forme de fiches (1 expert), et rédaction d'un rapport d'analyse thématique (1 expert) de 9000 signes maximum.
- invitation et/ou participation aux différents événements de la session (voir cahier des charges)

la mission est estimée à un montant de :

expertise avec analyse détaillée de 20 projets : 7000 € HT

expertise sans analyse détaillée mais avec rapport de synthèse: 4500€ HT

ces montants pourront être revus en fonction du nombre de projets à analyser.

**- Lot 2 : Coordination**

La mission comprend :

- l'animation de la commission d'expertise (mise au point et ajustement de la méthode de travail des experts en lien avec Eurospan, définition du gabarit des fiches d'expertise, maîtrise du calendrier, relecture des fiches d'analyse, rapport de synthèse de la commission d'analyse)
- la participation au jury et la rédaction du rapport du jury
- la participation aux différents événements de la session dont le forum des villes et des jurys en octobre 2017.

la mission est estimée à un montant de : 8000 € HT

ces montants pourront être revus en fonction du nombre d'experts missionnés et de projets à analyser.

**candidatures pour le 10 juin 2017 :**

- CV, références
- Lettre de motivation

Les propositions devront parvenir avant le 10 juin 2017 à l'adresse suivante :

[contact@europanfrance.org](mailto:contact@europanfrance.org)

Renseignements : 01 76 21 04 80/82

**Voir cahier des charges des missions et agenda de la session (pdf) et site web Europan pour renseignements sur la session.**

<http://www.europan-europe.eu/fr/session/europan-14/sites>